

Département de l'Essonne Arrondissement d'Evry Canton Yerres-Brunoy

Nombre de membres composant Le Conseil municipal 35 Membres en exercice 35 Présents à la séance 28

OBJET:

Marché n° 41/2024 relatif aux prestations d'entretien des locaux (lot 4), conclu avec la société ATN: avenant n° 2

COMMUNE DE YERRES

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 23 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois octobre, le Conseil municipal de Yerres légalement convoqué le dix-sept octobre deux mille vingt-cinq, s'est assemblé salle municipale Bernard NUSBAUM, sous la présidence de M. Olivier CLODONG, Maire.

Etaient présents:

M. Olivier CLODONG, Maire, Mme Nicole LAMOTH, M. Fabrice GAUDUFFE, Mme Gaëlle BOUGEROL, M. Denis ADAM, Mme Jocelyne FALCONNIER, M. Didier LE COZ, Laëtitia DOROT, M. Jean-Claude LE Mme Vannina ETTORI, M. Alexandre DUMONT, Adjoints au Maire, M. Gilles CARBONNET, M. Nicolas DUPONT-AIGNAN (quitte la séance à 19 h 50, pour le point n° 19), M. Jean-Moïse VENEROSY, M. Jean-Paul REGEASSE, Mme Carole PELLISSON, M. Jean-François CARO, Mme Anne-Laure GUIBERT, Mme Emilie SPONVILLE, M. Guy CLUZEL, M. Gilles CARBONNET, M. Cyril MERTENS, Mme Marie-Christine ROBILLARD, M. Rémy PETIT, Mme Fabienne MEURICE, M. Jérôme RITTLING, M. Romain SARRASIN, M. Bérenger CERNON (présent à 19 h 25, à partir du point n° 8), Mme Camille BONADONA, Conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés :

Mme Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM donne pouvoir à Mme Nicole LAMOTH

Mme Dominique RENONCIAT donne pouvoir à Mme Vannina ETTORI

M. Gérard BOUTHIER donne pouvoir à M. Fabrice GAUDUFFE Mme Audrey WACQUIEZ donne pouvoir à Mme Gaëlle BOUGEROL

Mme Victoire REFALO donne pouvoir à M. Denis ADAM Mme Vanessa MAZEAU donne pouvoir à Mme Marie-Christine ROBILLARD

M. Bernard TARKALI donne pouvoir à M. Didier LE COZ

Secrétaire de séance : M. Cyril MERTENS



CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2025 DELIBERATION N° 2025/10/699

<u>OBJET</u>: Marché n° 41/2024 relatif aux prestations d'entretien des locaux (lot 4),

conclu avec la société ATN: avenant n° 2

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de la commande publique,

CONSIDERANT que, par la délibération n°2024/10/571 du 10 octobre 2024 du Conseil municipal, la Commune et la société ATN, sise 8 boulevard de Ménilmontant 75020 PARIS, ont passé un marché n° 41//2024 relatif aux prestations d'entretien des locaux (lot 4),

CONSIDERANT que, suite à la délibération n° 2025/02/620 du 6 février 2025, un avenant n° 1 a été conclu en date du 13 février 2025,

CONSIDERANT que, par voie d'avenant n° 2, il convient d'intégrer un nouveau site (un bureau sis 57 rue de la Grange), de fixer la nouvelle superficie de la Maison des Jeunes et d'ajouter l'entretien du Centre de loisirs de Grosbois pendant les vacances scolaires,

CONSIDERANT que le montant des prestations complémentaires consécutives à ces modifications est de 6 446,28 € HT, portant le nouveau montant annuel du marché à 573 271,04 € HT,

APRES en avoir délibéré,

VU l'avis des Commissions Affaires sociales, scolaires et Petite Enfance, ainsi que Finances et Affaires générales,

A l'unanimité (4 abstentions : F. MEURICE, J. RITTLING, R. SARRASIN, B. CERNON),

APPROUVE les termes de l'avenant n° 2 au marché public n° 41/2024,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2 au marché public précité et les documents y afférents,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme, Le Maire, Conseiller Départemental,

Signé électroniquement par Olivier CLODONG



Olivier CLODONG



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE₁₀

AVENANT N° 2 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE YERRES Monsieur Le Maire 60 rue Charles de Gaulle 91330 YERRES

B - Identification du titulaire du marché public

ACTION TECHNIQUE NETTOYAGE 8 Boulevard de Ménilmontant 75020 PARIS

Adresse électronique : contact@atn-nettoyage.fr

Numéro de téléphone : 01 43 72 05 04 Numéro de SIRET : 327 215 869 00030

Code APE: 8121Z

TVA intracommunautaire FR53327215869

C - Objet du marché public

Objet du marché public :

Prestations d'entretien des locaux, de plonge, de lavage des vitres et fourniture de produits d'entretien Lot 4 : Prestations d'entretien des locaux

Marché n°41/2024 en date du 22 octobre 2024

- Date de la notification du marché public : 23 octobre 2024
- Durée d'exécution du marché public :

Le marché est conclu pour une période initiale de 12 mois.

Le marché prend effet à sa date de notification. L'exécution des prestations débute à compter du 6 novembre 2024.

Avenant n°1 en date du 13 février 2025 (conclu jusqu'au 4 juillet 2025)

Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

(AOO-Lot 4 : Prestations d'entretien des locaux)

EXE10 - Avenant n°2

Accusé de réception en préfecture 091-219106911-20251023-Imc110685H1-DE Date de télétransmission : 28/10/2025 Date de réception préfecture : 28/10/2025 Page: 1 /

Montant du marché public depuis le 5 juillet 2025

Prestations partie « marché ordinaire »

Taux de la TVA : 20 %

■ Montant annuel HT: 566 824.76 € ■ Montant TVA: 113 364,95 € Montant annuel TTC: 680 189,71 €

Prestations de la partie « accord-cadre à bons de commande »

Montant maximum annuel HT : 50 000,00 € Montant maximum TTC annuel : 60 000,00 €

D - Objet de l'avenant.

Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Le présent avenant a pour objet d'intégrer un nouveau site (un bureau sis 57 rue de la Grange), de fixer la nouvelle superficie de la Maison des Jeunes qui a fait l'objet de travaux et d'ajouter l'entretien du Centre de Loisirs Grosbois pendant les périodes de vacances scolaires

Les devis détaillés correspondant aux prestations pour ces trois sites sont annexés au présent avenant :

- Devis n°2508023 du 18/8/2025 (1 610,64 € HT/an)
- Devis n°2508021 du 18/8/2025 (2 688,00 € HT/an)
- Devis n°2508022 bis du 18/8/2025 (2 147,64 € HT/an)

Le présent avenant est conclu pour la durée du marché restant à courir.

■ Incidence financière de	l'avenant :		
L'avenant a une incid	ence financière sur le montar	nt du n	narché public :
	NON	\boxtimes	OUI (pour la partie à prix global et forfaitaire)

Montant de l'avenant :

Taux de la TVA: 20% Montant HT: 6 446,28 € Montant TTC: 7 735,54 €

• % d'écart introduit par l'avenant : 1,13%

Nouveau montant du marché public :

Taux de la TVA: 20%

Montant HT: 573 271,04 € Montant TTC: 687 925,24 €

(AOO-Lot 4 : Prestations d'entretien des locaux) EXE10 - Avenant n°2

Page: 2 /

Accusé de réception en préfecture 091-219106911-20251023-lmc110685H1-DE Date de télétransmission : 28/10/2025 Date de réception préfecture : 28/10/2025

Les autres clauses et conditions du marché public demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
DOMINIQUE LESZCZINSKI Président	Paris le 23/09/2025	8, Bd de Ménippeterfi, 75020.Parla Tél. pf. 33 75 05 04 Télécobej 01 16 72 27 78 5. c. Parla 522 15 5 5 5 5 5 5 5 5 7 5 7 6 5 18 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7

^(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A Yerres, le

Signature (représentant du pouvoir adjudicateur)

Le Maire, Conseiller Départemental,

Page: 3 / 4

Olivier CLODONG

(AOO-Lot 4 : Prestations d'entretien des locaux)

Accusé de réception en préfecture 091-219106911-20251023-Imc110685H1-DE Date de télétransmission : 28/10/2025 Date de réception préfecture : 28/10/2025

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :				
Le titulaire signera la formule ci-dessous :				
	« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »			
	A, le			
	Signature du titulaire,			
■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :				
(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)				
	a flactus whomas .			
■ En cas de notification par voie électronique : (Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de				
l'accord-cadre.)	de recoption de la procente metallocation par le dialane du marche passe du de			

(AOO-Lot 4 : Prestations d'entretien des locaux)

EXE10 - Avenant n°2

Accusé de réception en préfecture 091-219106911-20251023-Imc110685H1-DE Date de télétransmission : 28/10/2025 Date de réception préfecture : 28/10/2025